

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE A L'UCA

EN QUESTIONS

POUR L'APPRENTISSAGE

Est-ce que je peux utiliser l'IA pour réviser mes cours ?

Oui, mais... l'IA doit vous assister, sans se substituer à votre réflexion personnelle. Elle peut servir à :

- ✓ approfondir des sujets
- ✓ faciliter des recherches
- ✓ obtenir des explications complémentaires (que l'on vérifie ensuite !)

Peut-on se fier aux réponses fournies par l'IA ?

Attention ! Les IA peuvent générer un contenu qui semble plausible, mais qui est factuellement incorrect ou dénué de sens : c'est une « hallucination ».

 Toujours vérifier les sources et la validité et la véracité des informations.

+++

Quelles IA puis-je utiliser ?

Votre compte usager relevant de la sphère privée, ce choix est libre et personnel.

 Découvrez Compar:IA pour essayer plusieurs IA et choisir celle qui vous convient le mieux !

Quels sont les bons réflexes pour un usage responsable de l'IA ?

- ✓ Utiliser l'IA de manière justifiée et à bon escient
- ✓ Avoir un esprit critique
- ✓ Vérifier et citer les sources
- ✓ S'assurer de l'absence de discriminations, qui peuvent être causées par les données utilisées par l'IA
- ✓ Protéger les données personnelles et la propriété intellectuelle. Les cours étant la propriété des enseignant·es, il n'est pas possible de les donner à une IA pour en obtenir un résumé.



TRAVAUX ET EXAMENS

Est-ce que j'ai le droit d'utiliser une IA en devoir « sur table » ?

 Comme pour tout document, c'est interdit sauf autorisation explicite. Sinon, cela s'apparente à de la fraude et sera sanctionné !

Et pour d'autres travaux ?

Pour des travaux de groupe, mémoires, projets... dans le respect des consignes de l'enseignant, il est permis d'utiliser l'IA mais uniquement si :

- ✓ l'utilisation d'une IA est déclarée.
- ✓ les sources sont citées.
- ✓ une relecture critique est assurée.



EN STAGE

OU EN ALTERNANCE

Quelles sont les règles sur l'IA dans les structures d'accueil ?

Avant toute utilisation de l'IA, vérifiez s'il existe, ou non, un règlement à ce propos. Si c'est le cas, c'est lui qui prévaut !

Est-ce que je peux utiliser les données confidentielles de la structure ?

 Non ! Aucune donnée confidentielle ou non-publique ne doit être transmise via l'IA, même pour un usage universitaire.

QUELQUES REPÈRES

Comment veiller à réduire l'impact environnemental de l'IA ?

 L'IA générative consomme beaucoup de ressources : elle n'est donc à utiliser que si elle apporte une réelle plus-value !

Lorsque c'est possible, privilégiez :

- ✓ les recherches web
- ✓ les versions installées localement sur votre appareil
- ✓ les modèles d'IA à plus faible impact environnemental (utilisez Compar:IA pour les identifier)

Quelles ressources existent pour m'accompagner à l'UCA ?

- ➡ la charte complète d'utilisation de l'IA à l'UCA
- ➡ un module de formation dédié à l'IA

